



CGT
Educ'Action
Nantes
Maison des
syndicats,

place de la gare de l'état, 44276 NANTES E mail : nantes@cgteduc.fr

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>

11/05/2020

à Madame la cheffe du SAE,
Copie à M. le DRH
Copie à M. le Secrétaire Général

Objet : Maintien des ASA personnels AESH

Madame la cheffe du Service de l'accompagnement éducatif,

Nous attirons votre attention sur le fait que les Autorisations Spéciales d'Absences sont maintenues pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, y compris les AESH, et ce, jusqu'au 31 mai au moins.

Lors du dernier Comité Technique Ministériel, le ministère a tenu à rassurer les personnels en énonçant clairement que « *Les personnels n'ayant pas de solution de garde ou de scolarisation pour leurs enfants ou ayant fait le choix, jusqu'au 31 mai, de ne pas les faire garder ou de ne pas les scolariser, doivent être autorisés à poursuivre leur travail à distance, ou lorsque cela n'est pas possible, bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence.* ».

Il apparaît, selon des remontées que nous avons pu avoir, que les autorités administratives, considérant que désormais les personnels Education Nationale, seraient prioritaires pour l'accès aux crèches ainsi que pour l'accueil de leur(s) enfant(s) à l'école, ils n'auraient pas de raison (hors médicale) de ne pas être présents dans leurs établissements, et ne pourraient donc être placés en position d'ASA pour garder leurs enfants.

Cette réponse est totalement contradictoire non seulement avec les directives ministérielles, mais aussi avec les annonces du DRH du rectorat de l'académie de Nantes qui a rappelé cette consigne lors du dernier CHSCTA de même que le Secrétaire Général lors du dernier CTSA. Nous demandons à ce que cette directive ministérielle et académique soit respectée pour l'ensemble des personnels de la communauté éducative, dont les AESH font partie.

Dans l'attente d'une réponse à ce courrier, dans l'intérêt des personnels, veuillez recevoir Madame la cheffe du SAE, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Pour la CGT Educ'action Nantes, Bertrand Colas, Karine Perraud, co-secrétaires académiques